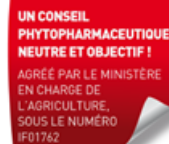


La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



## METEO

Il ne pleut toujours pas.  
Une nouvelle semaine sèche et chaude est encore annoncée.  
Il semblerait qu'il pleuve une dizaine de mm samedi 14/10.

Site info-sécheresse ([cliquez](#))

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)





## Stades et état des cultures

### Les colzas ont faim et soif !

Chez le même agriculteur  
Colza derrière orge avec rendement correct et produite avec 140 unités  
Le colza a faim... et...

... colza précédent blé et anté-précédent luzernière.  
Le colza n'a pas faim.

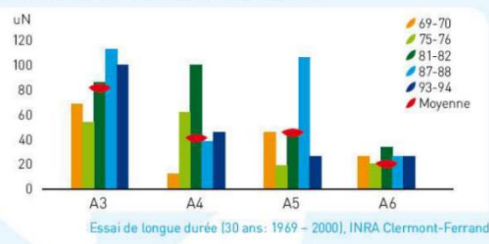


Une luzerne peut relarguer, en fonction de la météo, jusqu'à 200 unités d'azote pendant les 4 ans qui suivent sa destruction.

(Voir graphique ci-contre sur les travaux d'Eugène TRIBOI)

### 200 kg d'azote résiduel libérés sur 4 années (40 %, 25 %, 25 %, 10 %)

Effet résiduel sur 4 années après luzerne rotation de 6 ans : luzerne 2 ans - blé - maïs (colza) - blé - orge (blé)



Colza ACS. Il a faim également



Colza semé 21-08 – il a reçu 30 m3 de lisier, tout va bien



**Attention, réglementairement tout apport d'azote minéral est interdit après le 31/08.**



*Le colza envoie racines et radicelles sur tout le profil pour capter la moindre trace d'humidité*



## DESHERBAGE

### Conseil

#### Désherbage du colza en postlevée.

Les levées d'adventices sont bloquées par la sécheresse.

**MOZZAR** utilisable à partir du stade 4 feuilles à 0.5 l/ha max, quelques désherbages ont déjà été réalisés.

**Il est possible de mélanger** **MOZZAR** (+ ou - **NERIS**) + Antigraminées foliaire + huile ou **LADIVA** + Antigraminées foliaire + huile

Il est trop tôt pour utiliser les spécialités à mode d'action plutôt foliaire :

- **CALLISTO** sur sanves : double application 0.15 l/ha sur gros colzas > 7 feuilles.  
Sur grosses sanves en fleur, elles gèleront sans utilisation d'herbicide.
- **IELO** à positionner plutôt à partir de début octobre jusqu'à fin novembre
- **clopyralid** n'est réglementairement utilisable qu'au printemps (efficace sur matricaire, laiteron, chardon et légumineuses).
- Voir les spectres des herbicides de postlevée : <https://www.terresinovia.fr/-/les-solutions-de-postlevee-sur-colza>
- Voir les solutions sur adventices difficiles : <https://www.terresinovia.fr/-/gestion-des-adventices-difficiles-en-colza-ammi-majus-gaillet-gratteron-chardon-marie-bleuet-erodium>

## Régulateur à l'automne

**Les régulateurs à l'automne sont inutiles et très peu efficaces.**

## Insectes – grosses altises

Cette semaine, ce sont les baris qui occupent les cuvettes.

Le pic de vol de grosses altises est passé.

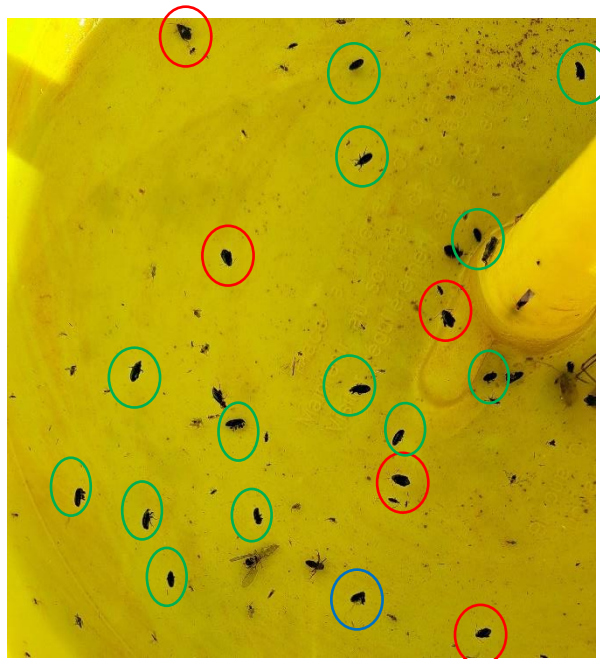
**Les colzas sont en très grande majorité assez développés pour supporter l'arrivée des adultes de grosses altises.**

Seules quelques rares parcelles ressemées après le 10 septembre peuvent être impactées par les grosses altises adultes.

Grosse altise – baris – charançon du bourgeon terminal



Grosse altise – baris – charançon du bourgeon terminal





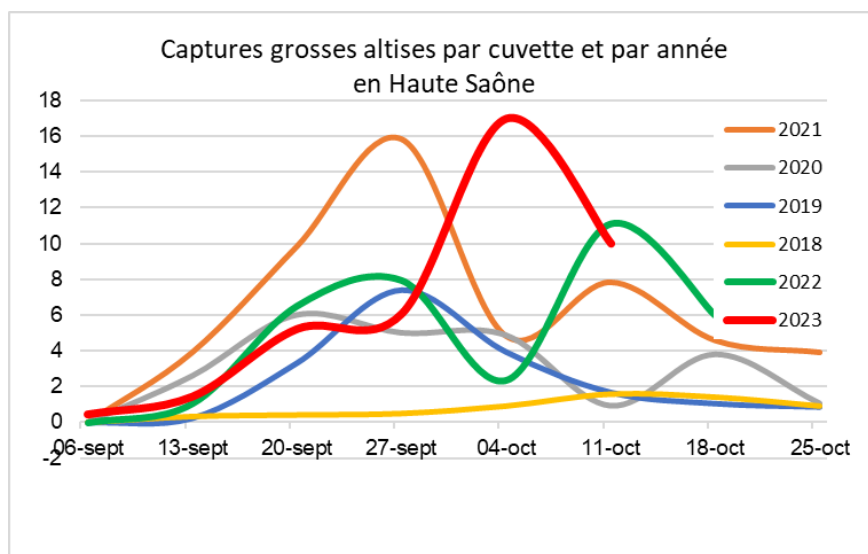
Colza ressemé le 11/09 dévoré par les grosses altises



Colza ressemé le 21/09, les grosses altises l'ont repéré et le dévorent



Nous avons réalisé les premiers Berlèse. Les premières larves sont déjà dans les colzas.



**Tout insecticide est pour l'instant inutile.**



## Insectes – charançons du bourgeon terminal

1 capture dans 2 parcelles.

Le chaud et la manque d'eau retarde le début du vol.

**Les colzas sont globalement gros, la nuisibilité de ce coléoptère sera nulle.**



## BLE

### Date de semis

Cet automne 2023 est semblable à l'automne 2018. Cependant, l'automne 2018 était beaucoup plus sec et la pluie n'est revenue que le 28 octobre.

**Cela se complique pour cet automne, la sécheresse persiste, l'eau tarde à venir... la pluie semble annoncée pour samedi. Faut-il semer ou attendre ? Certains souhaitent attendre pour faire lever quelques graminées mais plus question d'attendre. D'autres vont tenter d'attendre pour semer les parcelles à problématique graminées. Beaucoup de semis seront réalisés avant la pluie.**

**Les sols s'assèchent, la fraicheur est à 4-5 cm. Il est souhaitable d'éviter de semer plus profond que 5 cm pour favoriser le tallage et éviter le gel mécanique dû à la rupture du rhizome qui relie le grain au plateau de tallage.**

Photo octobre 2018 – semis profond dû à sécheresse



Il reste de la fraicheur dans certaines parcelles, les vers de terre travaillent encore !



Blé semé le 29/09



Blé ACS semé le 21/09 – attention aux limaces



Blé de maïs semé début octobre





## Programmes de désherbage blé

Les applications de prélevée sont à privilégier.

**Sur les parcelles déjà semées, les herbicides peuvent être appliqués en prélevée sur sol sec, ils attendront la pluie.**

Sur **vulpins**,

Voir Agrosaône N° 29

Sur **rayGrass**,

Sur **bromes, vulpies, paturins**,

## Insectes

- **cicadelles**.

*A surveiller uniquement sur les semis très précoces de fin septembre en cours de levée.*

*Les blés semés ces jours derniers lèveront pendant des périodes semble-t'il plus fraîches = risque faible.*

- Le risque **pucerons** semble faible cette année, on dénombre sur les premières levées à peine 1% de pieds porteurs.

## Limaces

*Quelques morsures sont visibles sur les premières levées en absence de travail du sol.*





## ORGE

### Variétés Orge - dates de semis – densité de semis

**Orges fourragères : semer uniquement des variétés résistantes à la JNO !**

**Si vous êtes certain que la levée de la céréale sera rapide, semer aux alentours de 300 grains.**

**Si semis dans le sec et risque de levée tardive, semer à 350 grains.**

 DENSITÉ DE SEMIS

### Programmes de désherbage orge

**Les applications de prélevée sont à privilégier.**

**Sur les parcelles déjà semées, les herbicides peuvent être appliqués en prélevée sur sol sec, ils attendront la pluie.**

**Sur vulpins,**

**Sur Ray-Grass,**

**Sur Folle avoine, bromes, vulpies,**

Voir Agrosaône N° 29

### Insectes

- **puçerons.**

**A surveiller uniquement sur les variétés non résistantes à la JNO.**

**Tout insecticide est inutile sur les variétés résistantes à la JNO :**

**CARROUSEL, CONSTEL, ETERNEL KWS EXQUIS, KWS Delis, KWS FEERIS, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, LG CAIMAN, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentie**

**Les orges sont moins sensibles aux cicadelles que les blés.**



## POIS d'HIVER

Le pois peut être semé en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol. Ne pas semer de pois si le colza a été désherbé avec [Mozzar](#) ou [lelo](#).

### Voir Agrosaône N° 30

Semer entre le 1<sup>er</sup> et le 15 novembre



## FEVEROLE d'Hiver

La féverole peut être semée en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol. Ne pas semer de féverole si le colza a été désherbé avec [Mozzar](#) ou [lelo](#).

### Voir Agrosaône N° 30

Semer entre le 1<sup>er</sup> et le 15 novembre



## ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

### Voir Agrosaône N° 29

Voir article Cultivar ([cliquez](#))

ORGE DE PRINTEMPS

🗨️ f (69) 🐦 (5) 🍷 (0) | 🖨️ IMPRIMER

### Semer l'orge de printemps à l'automne en bonnes conditions, sinon décaler l'intervention

Publié le 09/10/2023 - 08:12 • par Julie Sandri



*"Dans l'Yonne, certains agriculteurs pratiquent le semis de Noël, confie Élodie Joudelat. Bien que la date paraisse tardive, parfois elle réunit tous les paramètres agronomiques et climatiques pour effectuer un semis en bonnes conditions."*

#### Pas de certitude sur la densité de semis à adopter

Concernant les préconisations de densité de semis, les avis restent encore disparates. Certains organismes conseillent de majorer de 10 à 15% la densité de semis habituelle de l'orge de printemps, semée au printemps, pour compenser d'éventuelles pertes.

D'autres préconisent une densité plus faible pour limiter le développement d'une trop forte biomasse et éviter ensuite que la culture ne verse. *"Dans nos essais, nous avons travaillé différentes densités de semis des OPsa, explique Élodie Joudelat. Cette année, nous n'avons pas constaté de différence significative de rendement entre les différentes modalités, même avec une densité de semis inférieure à 400 gr/m<sup>2</sup>. Ces résultats restent toutefois à vérifier et à confirmer."*

Pour maximiser les chances de réussite d'une orge de printemps semée à l'automne, la date de semis optimale se situe début novembre, l'objectif étant de viser le stade trois feuilles à tallage avant la fin de l'hiver.

*"Le semis d'automne d'une orge de printemps (OPsa) ne doit pas être réalisé trop tôt pour éviter un fort développement de l'orge avant l'hiver",* indique Élodie Joudelat, conseillère en productions végétales à la chambre d'agriculture de l'Yonne. Le créneau idéal se situe début novembre, en veillant à ce que la structure du sol ne soit pas compactée.

#### Semer si et seulement si les conditions sont favorables

*"Idéalement, il faut plutôt viser le stade trois feuilles à tallage avant les périodes de gel qui interviennent de plus en plus souvent en février",* constate Élodie Joudelat. Plus le semis est précoce, plus les risques de levées d'adventices, de développement de maladies et d'exposition au gel de la culture sont amplifiés. Si les conditions ne sont pas réunies pour réaliser un semis de qualité à l'automne, mieux vaut décaler la date de semis.





Lin ACS.



## Désherbage

Télécharger le guide Terres Inovia

Conditions d'application des produits	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ALLIE SX</b> : Ne pas appliquer avant le stade 5cm du lin.</li> <li>• <b>AVADÉX 480</b> : Incorporer avec la dernière préparation du sol sur 2-3 cm de profondeur, dans un délai de 2 heures après l'application. L'efficacité est plus faible en conditions sèches.</li> <li>• <b>BASAGRAN SG</b> : Appliquer par temps poussant, T°C &gt; 12°C, en évitant les périodes d'amplitude thermique supérieures à 15°C. Au-delà de 4 feuilles des adventices, le produit perd de son efficacité.</li> <li>• <b>GRATIL/ADRET</b> : Appliquer en conditions poussantes pour le lin. Stade optimum entre 6 et 15 cm du lin. Dans la mesure du possible, éviter une application si une forte pluviométrie est annoncée dans les 8 jours.</li> <li>• <b>FOX</b> : Appliquer à partir du stade 5 cm du lin ET 50 jours après semis. Efficacité conditionnée par le stade des adventices. Doit être appliqué sans adjuvant et sur feuillage sec. Ne pas mélanger avec un anti-graminées foliaire. Eviter les périodes où un gel peut suivre l'application de quelques jours (4-6 jours). Eviter des amplitudes thermiques supérieures à 15°C dans les 3 jours qui suivent. Ne pas utiliser en sortie d'hiver. En dehors de ces conditions, le FOX peut entraîner des problèmes de sélectivité sur le lin.</li> <li>• <b>LONTREL SG</b> : Appliquer par temps poussant, HR &gt; 60 %, T°C &gt; 12°C, en évitant les périodes d'amplitude thermique supérieures à 15°C. Stade optimal entre 10 et 40 cm du lin. Il ne doit pas pleuvoir dans les 4 heures suivant l'application. La dose peut être modulée à 100-140 g/ha sur légumineuses et très jeunes matricaires (et bonnes conditions d'emploi).</li> </ul>	
<p><b>Cas des antigraminées foliaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquez du stade 3 feuilles au début de la montaison des graminées, quel que soit le stade du lin.</li> <li>• Attention tout de même, les applications d'antigraminées peuvent sensibiliser les lins au gel. Eviter les périodes de stress du lin (gel dans les 15 jours qui précèdent ou suivent l'application, sécheresse). Les applications d'automne sont déconseillées (sensibilisation au froid), en particulier dans les zones froides (Centre, Nord et Est). Utilisez les antigraminées autour de la reprise de végétation en sortie d'hiver. Dans les zones à hivers plus doux (Ouest, Sud-Ouest), l'application d'un antigraminées à l'automne est possible uniquement en cas de concurrence précoce.</li> <li>• Respectez un délai de 7 à 8 jours entre un traitement antigraminées et un traitement antidicotylédones. Privilégiez le traitement antidicotylédones en premier.</li> <li>• Conditions d'application pour tous les antigraminées foliaires : temps poussant, températures supérieures à 10 °C en dehors des fortes amplitudes thermiques (supérieures à 15°C) et hygrométrie supérieure à 60 %.</li> <li>• Doses et adjuvants : en bonnes conditions d'application, les doses peuvent être réduites sur certaines adventices sauf ray-grass, bromes, folle-avoine.</li> </ul> <p>Consultez l'étiquette. Les huiles sont bien plus efficaces que les mouillants et certaines firmes établissent une liste positive.</p>	

## EXEMPLE DE PROGRAMMES

	Semis	5 cm	Reprise de végétation	20 cm	Coût (€/ha)	IFT
<b>GRAMINEES</b>						
Infestation faible				Anti-graminée foliaire <sup>(1)</sup>	25 à 35	0,2 à 1
Infestation moyenne à forte	AVADÉX 480 3 l/ha			Anti-graminée foliaire <sup>(1)</sup>	50 à 80	1,2 à 2
<b>DICOTYLEDONES</b>						
Crucifères, gaillet				GRATIL 20 g/ha	18	0,5
Coquelicot, véroniques, pensées, fumeterre		FOX 1 l/ha <sup>(2)</sup>	Taille idéale de la culture : entre 5 et 7 cm pour une meilleure sélectivité. Attendre 50 jours après semis		37 à 41	1
Chardons, laitérons, matricaires				LONTREL 0,174 kg + huile 1 l	42	1

**Légende :**

(1) En cas de présence de graminées sensibles top ou dimes, une application peut être envisagée en sortie d'hiver. Elle doit être réalisée autour de la reprise de végétation et pas avant, car cette intervention peut sensibiliser les plantes au froid.  
 (2) Voir tableau page 192.

(2) Applicable en solo à partir du stade 5 cm de lin et 50 jours après le semis. Voir les conditions d'application dans le tableau ci-après.





## Couverts

**Les semis tardifs courant août poussent toujours !**

**Les semis de juillet semblent avoir terminé leur croissance.**

Couvert semé au 20/07 – la croissance est quasiment terminée.



Couvert colza avoine vesce.



Couvert semé mi-août, il est encore en pleine croissance



Couvert en fin de cycle





Couvert radis vesce avoine...



...les radis sont beaux et bons



Couvert vesce trèfle avoine...



dans certaines parcelles, les vesce sont en pleine croissance





Ray-grass dans le fond du couvert... Une destruction du couvert à l'automne permettra de détruire les ray-grass à l'automne. Le ressemis d'un autre couvert permettra de couvrir le sol jusqu'au semis du maïs



### Destruction des couverts

*Voir Agrosaône N° 30.*

### Luzerne

#### Désherbage

*Voir Agrosaône N° 30*



## PAC – Assolements 2024

**Anticipez vos assolements 2024... avec ou sans jachère ? ([cliquez](#))**

*Voir Agrosaône N°29*



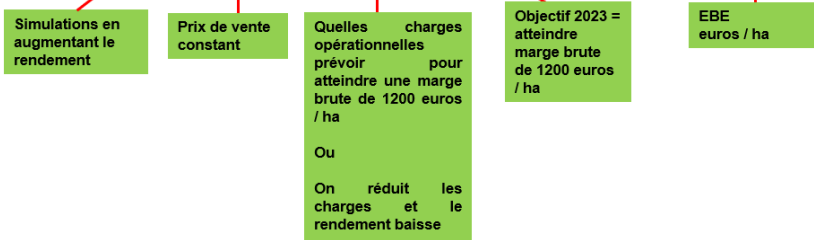


# Cultures de printemps – approche économique

## Bilan économique Tournesol : rendements moyen proches de 30 qx/ha

L'EBE est positif au-dessus de 30 qx/ha et avec des charges OP maîtrisées proches de 350 euros / ha

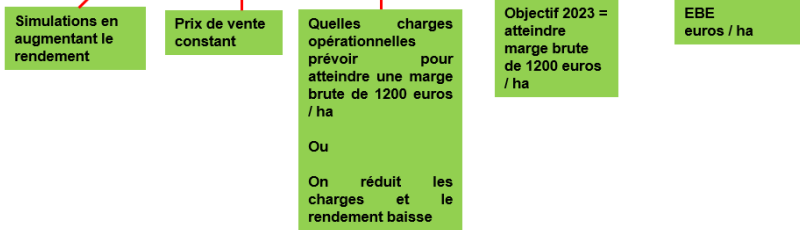
Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	Prix de VENTE indicatif (t / Tonne)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	Aides pac + aides couplées (euros/ha)	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Tournesol	2023	2,5	375	937,5	350	588	800		200	-13
Tournesol	2023	2,5	375	937,5	550	388	800		200	-213
Tournesol	2023	3	375	1125	350	775	800		200	175
Tournesol	2023	3	375	1125	550	575	800		200	-25
Tournesol	2023	3,5	375	1312,5	350	963	800		200	363
Tournesol	2023	3,5	375	1312,5	550	763	800		200	163



## Bilan économique Soja : rendements moyen proches de 30 qx/ha

L'EBE est positif au-dessus de 25 qx/ha et avec des charges OP maîtrisées proches de 300 euros / ha

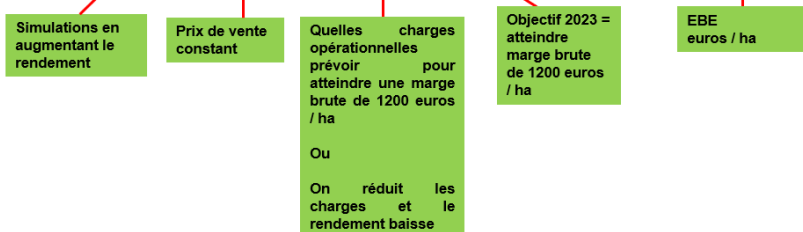
Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	Prix de VENTE indicatif (t / Tonne)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	Aides pac + aides couplées (euros/ha)	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Soja	2023	2	450	900	300	600	800	104	200	104
Soja	2023	2	450	900	500	400	800	104	200	-96
Soja	2023	2,5	450	1125	300	825	800	104	200	329
Soja	2023	2,5	450	1125	500	625	800	104	200	129
Soja	2023	3,5	450	1575	300	1275	800	104	200	779
Soja	2023	3,5	450	1575	500	1075	800	104	200	579



## Bilan économique Maïs : rendements moyen proches de 85 qx/ha

L'EBE est positif au-dessus de 70 qx/ha et avec des charges OP maîtrisées proches de 650 euros / ha

Cultures		Rendement (Tonnes/ha)	Prix de VENTE indicatif (t / Tonne)	Produit (euros/ha)	charges Opérat. (t/ha)	MARGE BRUTE (euros/ha)	charges de structure	Aides pac + aides couplées (euros/ha)	DPB + ecoregime	EBE (euros/ha) Hors amortissements et frais financiers
Maïs	2023	7	200	1400	650	750	800		200	150
Maïs	2023	7	200	1400	850	550	800		200	-90
Maïs	2023	8,5	200	1700	650	1050	800		200	450
Maïs	2023	8,5	200	1700	850	850	800		200	250
Maïs	2023	10	200	2000	650	1350	800		200	750
Maïs	2023	10	200	2000	850	1150	800		200	550



## **En stage avec l'AFPASA... A venir !**

### **ÉLABORER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES : DUER**

Dates : Mardi 10 octobre et jeudi 23 novembre 2023

Lieu : Haute-Saône

Intervenant : Anne-Charlotte RENAUD, conseillère prévention de la MSA

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### **ÊTRE AUTONOME POUR VÉRIFIER SES ENGINES DE LEVAGE**

Date : vendredi 20 octobre 2023

Lieu : Secteur Haute-Saône (70)

Intervenant : Bernard CHONIER, formateur agrée au CFPPA La Barotte (21)

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### **TRANSFORMATION FROMAGÈRE 3 LAITS**

Date : vendredi 27 octobre 2023

Lieu : Enilbio à POLIGNY (39)

Intervenants : Joëlle BIRCKNER et Delphine LÜHRING, formatrices en technologie laitière à l'Enilbio de POLIGNY et Lucie LEGROUX de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT

### **DE LA RATION A LA CLASSIFICATION : AMELIOREZ L'ENGRAISSEMENT DE VOS BOVINS !**

Dates : mardi 14 novembre et mercredi 29 novembre 2023

Lieux : Jalogny (71) et à l'abattoir de la Chevillotte (25)

Intervenants : Jérémy DOUHAY, ingénieur bovins viande IDELE à Jalogny ; Christophe CHANET, formateur NORMABEV ; Frédéric FONT, directeur de l'abattoir de la Chevillotte et Margaux PARTY, conseillère élevage à la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT

### **FERTILITES DU SOL, MATIÈRES ORGANIQUES ET FERTILISATION DES CULTURES**

Date : jeudi 16 novembre 2023

Lieu : Gray (70)

Intervenant : Emeric COURBET, conseiller grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT

### **PRIMO-CERTIPHYTO, RENOUVELLEMENT : SESSION TEST**

Nous vous proposons de renouveler votre Certiphyto en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Le coût de la prestation s'élève à 90 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre Certiphyto.

Date et horaire : Lundi 16 octobre 2023 à 14H

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

**Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.**

Toutes nos formations sont consultables sur notre site internet [www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr) (programmes, tarifs et conditions générales envoyés sur demande) Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Afpasa Vesoul

Pour tous renseignements, s'adresser à :

**AFPASA**

Téléphone : 03.84.77.14.38 - Mail : [afpasa@haute-saone.chambagri.fr](mailto:afpasa@haute-saone.chambagri.fr)

Site : [www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr) / Facebook : Afpasa Vesoul

[Bulletin du 03/10/2023](#)



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Contact : COURBET Emeric - 06 73 40 04 92

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

